

First session

Orientation 1 - Electrical safety in Residential

- Initial inspections for new and existing in Côte d'Ivoire
- LBTP : M Sylla



CERTIFICATION INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES INTERIEURES : L'EXPERIENCE DU LBTP-SECUREL

Rédigé par : **M. SYLLA Mamadou**
Directeur du Département SECUREL/ LBTP

Plan

- A. Initial inspections for new and existing in Côte d'Ivoire
 - I. Historique
 - II. Bilan
 - III. Perspectives

- B. Initial inspections for new and existing in Africa

I. Historique

➤ Contexte

- I' **EECI** (Energie Electrique de Côte d' Ivoire), la production, le transport et la distribution de l' énergie électrique
- Absence de contrôle des installations électriques intérieures
- Nombreux accidents d' ordre électrique (incendies, électrocutions et électrisations...)
- Nombreuses perturbations du réseau électrique.

I. Historique

➤ Evolution réglementaire

- **Décret n° 81-388 du 10 juin 1981** relatif à la conformité des installations électriques intérieures.
- Impose une **ATTESTATION DE CONFORMITÉ** aux règlements et normes de sécurité
- **Arrêté d'application n° 230/MPI/CAB du 21 octobre 1981** donnant naissance à SECUREL

I. Historique

➤ Evolution réglementaire

- La prise d'effet du décret a été fixée au **1^{er} Janvier 1982**
- Le sigle **SECUREL** signifie « **sécurité électrique Intérieures**
- **Objectif de SECUREL** : réaliser les contrôles des installations électriques intérieures avant leur premières mise sous tension et cela sur toute l'étendue du territoire national.

I. Historique

➤ Fisuel : la situation du contrôle en Afrique

- **FISUEL** où le **LBTP** est administrateur.
- **L'Afrique est représentée par**
 - Côte d'Ivoire, LBTP-ECUREL
 - Benin, CONTRELEC
 - Sénégal, COSSUEL - PROQUELEC
 - Cameroun, ARSEL
 - Mali, ACAVIE
 - Guinée, COVELEC

I. Historique

➤ Fisuel : la situation du contrôle en Afrique

- Vu l'intérêt accordé par la Côte d'Ivoire pour le contrôle des installations électriques et des résultats enregistrés par SECUREL, les organismes **du Benin, du Niger et du Sénégal** ont été accompagnés par le LBTP, de **1987 à 2017**
- Dans le cadre des activités de la fédération, le LBTP préside le groupe de travail FISUEL (**GTA**) en vue d'apporter son expérience aux autres membres.

II. Bilan depuis 1982

➤ Moyens :

- 25 agences
- 10 fois plus de personnel et de contrôleurs

➤ Contrôles effectués :

- plus de 3 300 000 installations électriques intérieures

➤ Nombre de dossiers :

- < 100 000 par an sur 17 ans
- Forte progression depuis 2018 pour > 800 000 en 2022

II. Bilan depuis 1982

- **Visas délivrés :**
 - 96% d'installations électriques certifiées
 - De 5 à 80% de visas délivrés au 1^{er} contrôle (formation)

- **Délais d'intervention :**
 - Divisé par 10 en 20 ans

III. Perspectives

➤ Contrôle initial :

- Dématérialisation des rapports de contrôle par l'utilisation de l'application KIZEO récemment acquis par le biais de CONSUEL
- Mise en place du cadre pour les contrôles des installations PV et IRVE

➤ Contrôle périodique :

- Absence de cadre réglementaire.
- Constat des risques potentiels d'incendie et d'électrocution
- A l'étude

First session

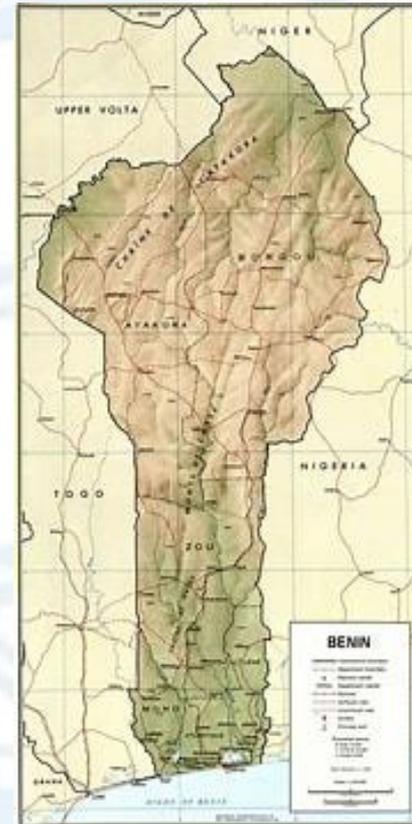
Orientation 1 - Electrical safety in Residential

- Initial inspections for new and existing in Africa



BENIN

- Logements neufs;
- Logements existants.



Logements neufs et rénovés

Contrôle initial obligatoire :

- DECRET N° 98-10 DU 15 JANVIER 1998
- Contrôle à la charge du client

Logements existants

Contrôle périodique obligatoire :

- Non effectif

SENEGAL

- Logements neufs;
- Logements existants.



Logements neufs et rénovés

Contrôle initial obligatoire :

- Décret n° 2017-1333 du 08 Juin 2017
- Contrôle à la charge du client

Logements existants

Contrôle périodique obligatoire :

- **Non effectif**

CAMEROOUN

- Logements neufs;
- Logements existants.



Logements neufs et rénovés

Contrôle initial obligatoire :

- loi n°2011/022 du 14 décembre 2011
- Arrêté n°002164/Minmidt/Minee du 20 juin 2012
- les textes d'application trament à être élaborés et adoptés.

Logements existants

Contrôle périodique obligatoire :

- Non effectif

MALI

- Logements neufs;
- Logements existants.



Logements neufs et rénovés

Contrôle initial obligatoire :

- DECRET N° 02-107/ P-RM DU 05 MARS 2002
 - ARRETE N° 03 0331/MMEE-SG DU 27 FEVRIER 2003
- Contrôle à la charge du client

Logements existants

Contrôle périodique obligatoire :

- non effectif

GUINEE

- Logements neufs;
- Logements existants.



Logements neufs et rénovés

Contrôle initial obligatoire :

- non effectif

Logements existants

Contrôle périodique obligatoire :

- Non effectif

THANK YOU

MERCI

